

AVIS PUBLIC

Demande de dérogation mineure



À la séance ordinaire qui sera tenue le **10 septembre 2019**, à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, Boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le conseil municipal statuera sur la demande de dérogation mineure aux dispositions du Règlement de lotissement no 438, à savoir :

DÉROGATION MINEURE NO 2019-36 : LOT 2 069 911 **(1210, BOULEVARD PERROT)**

La demande de dérogation mineure vise à permettre :

- Permettre le lotissement d'une rue se terminant en cul-de-sac et dont la longueur totale est de 317 mètres au lieu d'une longueur totale maximale de 125 mètres tel que prescrit à la réglementation.

Toute personne intéressée pourra alors se faire entendre par le conseil municipal relativement à cette demande, lors de la séance ordinaire du 10 septembre 2019.

DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT, LE 16 AOÛT 2019.

Catherine Fortier-Pesant
Greffière

/sb
